

Dissertation liberté-égalité au XVIII^e siècle

Par **Taishar**, le **13/04/2010** à **16:29**

Bonjour à toutes, et à tous,

D'abord, une petite précision quant au sujet : "l'articulation de l'égalité et de la liberté dans la seconde moitié du XVIII^e siècle".

J'avais pensé à traiter de son évolution à travers les différentes constitutions et déclarations : DDHC de 1789 et constitution de 1791 où la liberté prime sur la liberté, plutôt que la liberté repose sur l'égalité en droit, puis de traiter à l'inverse de l'aspiration au nivellement (égalité) comme barrière à une société libre (avec par exemple l'article 1^{er} de la Constitution de l'an I "les hommes sont égaux par nature et devant la loi").

Mais d'une part je ne pense pas avoir assez d'éléments, et d'autre part, mon plan ne me paraît pas véritablement logique. Peut-être que je me trompe.

Avez-vous des idées ? Merci d'avance.

Par **alex83**, le **13/04/2010** à **17:13**

Salut,

Je pense en effet qu'il est important de traiter toute la fin du 18^{ème} avec DDHC, 1^{er} constitution, 1^{ère} république etc. Mais avant cela, dès le 18^{ème}, et, pour être entièrement dans le sujet, dès la deuxième moitié du 18^{ème}, il y a deux œuvres majeures qui ont été publiées : "[u:23umxjli]L'esprit des lois[u:23umxjli]" et "[u:23umxjli]Du contrat social[u:23umxjli]". Et l'articulation de la liberté de l'égalité, de la pensée rationalisante et libératrice des "lumières" qui placent l'homme au centre de la société [...] s'effectue d'abord à travers ces auteurs.

Tu peux donc parler de l'école du droit naturel (jus-naturalisme) ("La légitimité du pacte social repose sur le fait que l'homme n'aliène pas au sens propre son droit naturel mais comprend que le pacte social est au contraire la condition sine qua non de l'existence de son droit naturel").

Etc et broder la dessus Image not found or type unknown